

Les dernières nouvelles du marché canadien des infrastructures / Les grandes tendances du marché des infrastructures en 2017

17 février 2017

TABLE DES MATIÈRES

Les dernières nouvelles du marché canadien

[Construction de Défense Canada émet une demande d'expression d'intérêt pour un contrat d'efficacité énergétique](#)
[Boralex conclut le financement du projet hydroélectrique Yellow Falls en Ontario](#)
[Boralex et AWEC annoncent un nouveau partenariat](#)
[CC&L et Desjardins acquièrent une participation majoritaire dans le projet South Fraser Road](#)
[Boralex achète la participation d'Enercon dans le parc éolien Niagara Region Wind Farm en Ontario](#)
[États-Unis : des fonctionnaires d'États demandent un décret contre le *Clean Power Plan*](#)
[Le processus de vente de TerraForm Power progresse](#)
[CDPQ et DP World lancent un fonds d'actifs portuaires de 3,7 G\\$ US](#)
[Le gouvernement canadien approuve deux projets de pipeline](#)
[TerraForm Power clôture un refinancement de son portefeuille solaire au Canada](#)
[Les Territoires du Nord-Ouest sont à la recherche de services en consultation financière pour des PPP](#)
[Les sociétés d'État expriment leurs préoccupations quant à la capacité du marché à livrer l'ensemble des projets d'infrastructures actuellement planifiés au Canada](#)

[Le Québec considère le mode PPP pour la réhabilitation du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine](#)
[Consortiums préqualifiés pour les contrats du Réseau Électrique Métropolitain de Montréal](#)
[Amarjeet Sohi, ministre de L'Infrastructure et des Collectivités du Canada, précise le plan du gouvernement fédéral en matière d'infrastructures](#)
[L'Alberta approuve une enveloppe de 400 MW de nouveaux projets d'énergies renouvelables](#)
[Clôture du refinancement de la société Terminaux Montréal Gateway](#)
[Axiom acquiert ses premiers actifs solaires aux États-Unis](#)
[Le futur pont de l'île d'Orléans en mode PPP ?](#)
[Global Infrastructure Partners crée le plus grand fonds d'infrastructures au monde](#)
[Fiera Infrastructure fait l'acquisition de 50 % d'un parc éolien en Ontario](#)

Les grandes tendances en 2017

Les dernières nouvelles du marché canadien des infrastructures

Construction de Défense Canada émet une demande d'expression d'intérêt pour un contrat d'efficacité énergétique

Construction de Défense Canada (CDC) a émis une demande d'expression d'intérêt datée du 19 décembre 2016 relativement à un contrat d'amélioration de l'efficacité énergétique pour neuf installations militaires à travers le Canada (Québec, Ontario, Alberta, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick).

Les services requis comprennent une étude de faisabilité, le financement, des garanties de bonne exécution, de même que la construction et la gestion de projet. Le mécanisme de paiement, la structure financière et les objectifs en matière d'économies d'énergie seraient spécifiques à chaque projet.

Le montant approximatif du contrat serait de 52 M\$, sur le fondement d'une réduction de 10 % à 15 % des coûts des services et sur un amortissement maximal de 15 ans à compter du début des travaux.

Les réponses à la demande d'expression d'intérêt devaient être déposées le 1^{er} février 2017. CDC prévoit finaliser le processus d'ici le 31 mars 2018.

Boralex conclut le financement du projet hydroélectrique Yellow Falls en Ontario

Le 16 décembre 2016, Boralex a annoncé la clôture d'un financement de 74,3 M\$ pour son projet hydroélectrique Yellow Falls en Ontario.

Yellow Falls est un projet d'une capacité de 16MW situé sur la rivière Mattagami, près de la ville de Smooth Rock Falls. Le coût total du projet serait d'environ 91,7 M\$.

Le financement a été structuré selon un modèle hybride et comprend une tranche de 9,1 M\$ amortie en totalité sur 10 ans et une tranche à long terme de 65,2 M\$ de 39 ans qui sera amortie en majeure partie sur une période de 29 ans après le remboursement de la première tranche, le solde étant dû à l'échéance. Ensemble, les deux tranches porteront intérêt au taux fixe moyen d'environ 5 % pour la durée des prêts.

Les prêteurs sont la Compagnie d'Assurance-Vie Canada, la Great-West Compagnie d'Assurance-Vie et la Compagnie d'Assurance-Vie London.

La construction de la centrale est déjà amorcée et la mise en service est prévue pour la fin du deuxième trimestre de 2017. La centrale sera exploitée dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 39 ans avec l'IESO.

Le projet Yellow Falls a été développé conjointement avec des partenaires autochtones, à savoir, la Nation Taykwa Tagamou et la Première Nation de Mattagami. Ces deux Premières Nations, ainsi que le promoteur initial du projet, Canadian Hydro Developers, détiennent des options leur permettant de faire l'acquisition d'une participation d'un maximum de 31,25 % dans le projet.

Boralex et AWEC annoncent un nouveau partenariat

Boralex et l'Alberta Wind Energy Corporation (AWEC) ont annoncé en date du 15 décembre 2016 la

création d'*Alberta Renewable Power Limited Partnership*, une société en commandite détenue respectivement à 52 % et 48 % par les deux entités. Cette collaboration permettra à Boralex et AWECC de mettre en commun leur expertise mutuelle en vue du développement et de la réalisation de projets éoliens et solaires en Alberta et en Saskatchewan.

Cette nouvelle coentreprise marque l'entrée de Boralex dans le marché des énergies renouvelables de l'Alberta.

Le partenariat sera principalement axé sur les parcs éoliens d'utilité publique ayant des capacités supérieures à 5 MW et recherchera également des emplacements pour les projets solaires potentiels.

Le partenariat prévoit présenter des offres pour les projets Windy Point et Old-Elm/Pothole en Alberta, ainsi que pour un portefeuille d'autres projets en Alberta et en Saskatchewan.

CC&L et Desjardins acquièrent une participation majoritaire dans le projet South Fraser Road

Connor, Clark & Lunn Infrastructure (« CC&L ») et le Régime de Rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD ») ont acquis une participation majoritaire dans South Fraser Perimeter Road en Colombie-Britannique, un projet développé en mode partenariat public-privé (PPP).

ACS (50 %), Star America Infrastructure Fund (25 %) et Ledcor Infrastructure Investments (25 %) étaient les actionnaires initiaux du projet. ACS a vendu 37,5 % de sa participation pour 24,7 M\$, et conservera une participation minoritaire de 12,5 % dans le projet.

La clôture de la transaction a eu lieu le 9 décembre 2016.

Rappelons que le projet avait fait l'objet d'un refinancement de 228 M\$ en octobre 2015.

Boralex achète la participation d'Enercon dans le parc éolien Niagara Region Wind Farm en Ontario

Dans un communiqué daté du 8 décembre 2016, Boralex a annoncé l'acquisition de la participation d'Enercon de 50 % dans le parc éolien Niagara Region Wind Farm de 230 MW en Ontario pour un montant de 238,5 M\$ versé en espèces.

Le Parc Éolien, qui s'étend sur la municipalité régionale de Niagara, le canton de West Lincoln, la ville de Wainfleet et le comté de Haldimand, en Ontario, a été mis en service le 2 novembre 2016 et compte 77 turbines Enercon E-101. Le Parc Éolien bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 20 ans avec l'IESO.

Rappelons que Enercon et son partenaire, Grand River Development Corporation, ont clôturé un financement sans recours de 828 M\$ pour le projet en octobre 2016. Grand River Development Corporation a financé son investissement en capital dans le projet au moyen d'un prêt sans recours d'Enercon qui sera transféré à Boralex.

États-Unis : des fonctionnaires d'États demandent un décret contre le *Clean Power Plan*

Les procureurs généraux et les représentants d'agences de 24 états américains ont exhorté

l'administration Trump à émettre un décret déclarant que le *Clean Power Plan* était « illégal ».

Dans une lettre datée du 14 décembre 2016 adressée au vice-président Mike Pence, au président de la Chambre Paul Ryan et au chef de la majorité au Sénat Mitch McConnell, les signataires soutiennent que le *Clean Power Plan* est en contradiction avec l'article 111 de la Clean Air Act, alléguant que cette clause ne permet pas à l'EPA de réglementer les émissions d'une source déjà réglementée. Ils ont également prétendu que la règle subvertit l'autorité de chaque état vis-à-vis ses propres sources de production d'électricité.

Le *Clean Power Plan*, qui est largement considéré comme le projet de loi environnemental portant la marque du président Obama, fixe des objectifs de réduction des émissions applicables aux centrales électriques. Le projet de loi devait accélérer le retrait des anciennes centrales au charbon tout en augmentant la part des projets d'énergies renouvelables. La loi reste toutefois suspendue après une décision de la Cour suprême de février 2016.

Le président Donald Trump a déclaré dans sa campagne qu'il s'opposait au *Clean Power Plan*. Les signataires de la lettre ont noté qu'un décret ne l'annulerait pas formellement, mais assurerait cependant aux États que cette loi ne serait pas appliquée.

Le groupe a également suggéré que le Congrès et l'administration travaillent ensemble sur une législation qui empêcherait l'EPA de mettre en oeuvre des règles semblables au *Clean Power Plan* à l'avenir.

La lettre a été signée par des représentants de la Virginie occidentale, du Wyoming et du Kentucky, trois États qui étaient les plus grands producteurs de charbon en 2014.

Les représentants de l'industrie ont déclaré ne pas s'attendre à des changements significatifs à court terme si le *Clean Power Plan* est annulé. Ils ont noté que la croissance de la production d'énergie renouvelable a été en grande partie stimulée par les initiatives des états et non par des mandats fédéraux.

Le processus de vente de TerraForm Power progresse

TerraForm Power, la société de rendement (*yieldCo*) créée par le développeur d'énergies renouvelables américain SunEdison, évalue actuellement les offres préliminaires d'un certain nombre d'acheteurs stratégiques et financiers, en préparation de la prochaine étape du processus de vente, à savoir les offres fermes qui ont été déposées à la mi-janvier 2017.

Pattern Energy Group, Brookfield Asset Management, une société d'énergie renouvelable du Texas ainsi que d'autres prétendants établis en Asie, seraient parmi les soumissionnaires potentiels.

Rappelons que la capitalisation boursière de TerraForm Power s'élève à 1,9 G\$ US et la compagnie gère 3 G\$ US en actifs solaires et éoliens en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. La société d'énergie SunEdison, actuellement sous la protection des lois sur la faillite, demeure le plus important actionnaire de TerraForm Power.

CDPQ et DP World lancent un fonds d'actifs portuaires de 3,7 G\$ US

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et DP World, une entité établie à Dubaï, ont créé un fonds de 5 G\$ (environ 3,7 G\$ US), qui servira de plate-forme d'investissement dans des ports et des terminaux à l'extérieur des Émirats arabes unis. DP World détient une participation de

55 % dans ce véhicule d'investissement, alors que CDPQ détient les 45 % restants.

Le nouveau véhicule réalisera des investissements directs en actions principalement dans des actifs d'infrastructure existants, mais investira également jusqu'à 25 % dans des nouveaux projets en développement.

Le fonds a notamment effectué un investissement de 865 M\$ dans les deux terminaux canadiens de conteneurs de DP World à Vancouver et à Prince Rupert. CDPQ a acquis une participation de 45 % dans ces actifs combinés.

CDPQ Infra, la filiale infrastructures de la Caisse de dépôt et placement du Québec, détient actuellement environ 13 G\$ d'actifs sous gestion, dont 25 % est investi aux États-Unis, tandis que 10 % est investi au Canada.

Rappelons que CDPQ avait acquis en novembre 2013 une participation de 26,67 % de Global Infrastructure Partners I dans le Port de Brisbane en Australie.

Le gouvernement canadien approuve deux projets de pipeline

Selon une déclaration du 29 novembre 2016, le gouvernement fédéral a approuvé deux importants projets d'oléoducs : le projet d'agrandissement Trans Mountain de Kinder Morgan et le projet de remplacement de la ligne 3 d'Enbridge.

Trans Mountain est un oléoduc de 63 ans d'existence qui transporte du pétrole brut et des produits raffinés entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. L'expansion augmentera la capacité nominale du réseau de 300 000 barils par jour à 890 000 barils par jour. La construction du projet Trans Mountain devrait commencer en septembre 2017, avec une date de mise en service prévue vers la fin de 2019. Le coût du projet serait d'environ 7 G\$.

Le projet de remplacement de ligne 3 d'Enbridge, compagnie basée à Calgary, vise à remplacer un oléoduc vieux de 50 ans qui s'étend de l'Alberta au Wisconsin et doublerait le volume initial pour atteindre 760 000 barils par jour. Ce projet devrait être terminé d'ici 2019.

En revanche, le gouvernement canadien a rejeté un troisième projet d'oléoduc, le projet Northern Gateway, également proposé par la compagnie Enbridge. Le projet était envisagé comme un système de pipelines jumeaux qui aurait exporté du bitume et importé du condensat de gaz naturel.

TerraForm Power clôture un refinancement de son portefeuille solaire au Canada

TerraForm Power a récemment contracté un prêt de 120 M\$ auprès de la Deutsche Bank pour refinancer son portefeuille solaire canadien. Il s'agit d'un prêt d'un terme de sept ans portant intérêt à un taux moyen de 3,7 %.

Le portefeuille solaire de TerraForm Power comprend les projets suivants :

- SunE Perpetual Lindsay (15.5MW)
- Marsh Hill (18,5 MW)
- Woodville (12,6 MW)
- Sandringham (13,1 MW)

Les quatre projets disposent de contrats d'achat d'électricité de 20 ans avec l'IESO.

Les modalités de ce financement permettent à TerraForm Power d'augmenter éventuellement le montant en capital du prêt de 123 M\$ supplémentaires (principe « d'accordéon »).

Les Territoires du Nord-Ouest sont à la recherche de services en consultation financière pour des PPP

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a lancé un appel d'offre pour des services de consultation financière relativement à des projets PPP éventuels.

La firme qui sera choisie aura pour mandat d'aider le gouvernement à élaborer et évaluer les processus d'appels d'offres. Elle contribuera également à la création de structures administratives adéquates ainsi qu'à des programmes de formation.

La province envisage au moins trois projets qui pourraient être réalisés en mode PPP. Un premier projet, estimé à 700 M\$, viserait la construction d'un tronçon de route dans la vallée du Mackenzie entre Wrigley et Normal Wells. Un deuxième projet comprend la construction de la route All Season (environ 150 M\$). Quant au troisième projet, il s'agit également d'une autoroute en direction de la côte arctique, qui rejoindrait un port en eau profonde dans l'ouest du Nunavut.

La province a livré deux PPP à ce jour: l'Hôpital territorial Stanton qui a finalisé sa clôture financière en août 2015, et la ligne de fibre optique de la vallée de Mackenzie, clôturé en novembre 2014.

Les sociétés d'État expriment leurs préoccupations quant à la capacité du marché à livrer l'ensemble des projets d'infrastructures actuellement planifiés au Canada

Certaines des principales agences PPP du Canada semblent préoccupées par la capacité du marché à livrer le nombre de plus en plus élevé de projets qui sont prévus à travers le pays.

Certaines agences comme Partnership BC ou Infrastructure Ontario s'efforcent de structurer leurs processus d'approvisionnement de façon à préserver la compétitivité du marché, par exemple en donnant plus de temps aux entreprises pour évaluer leurs besoins, ou en veillant à ne pas congestionner le marché avec des sollicitations multiples dans un court laps de temps.

Les agences du secteur public qui doivent gérer un nombre croissant de projets en cours de développement doivent également faire face à cette problématique.

Le Québec considère le mode PPP pour la réhabilitation du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine

En ce début d'année 2017, Transports Québec prévoit évaluer l'intérêt du secteur privé pour la réhabilitation du tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine.

L'agence planifie une réhabilitation majeure du tunnel ainsi que des travaux connexes sur l'autoroute 25. Un modèle d'approvisionnement traditionnel sera évalué en parallèle à des options Conception-Construction-Financement et Conception-Construction-Financement-Maintenance.

Transports Québec procédera à une étude de marché auprès de partenaires potentiels du secteur privé (cabinets d'ingénieurs-conseils, entrepreneurs généraux, investisseurs) portant sur la structure commerciale, l'attribution des risques, et les modalités de rémunération du projet.

Les éléments du projet comprennent le remplacement de la chape en béton et l'installation d'un revêtement protecteur de surface. Le coût et le calendrier du projet n'ont pas encore été déterminés. Toutefois des travaux préliminaires sur le projet sont en cours et la deuxième phase de celui-ci devrait débuter après 2018.

Consortiums présélectionnés pour les contrats du Réseau électrique métropolitain de Montréal

CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a effectué une préqualification des consortiums pour le projet Réseau électrique métropolitain (« REM »), dont le coût est évalué à 5,9 G\$.

Rappelons que l'organisme avait publié en juin 2016 deux appels de qualification: l'un portant sur le contrat concernant l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction des infrastructures, et l'autre concernant le contrat de fourniture du matériel roulant, des systèmes et des services d'exploitation et de maintenance.

Le coût du contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction s'élèvera à environ 4,4 G\$ alors que le contrat de fourniture du matériel roulant devrait représenter environ 1,5 G\$.

Les consortiums et sociétés présélectionnés sont les suivants :

Contrat de construction :

Groupe NouvLR : SNC Lavalin, Dragados, Aecon, Pomerleau, EBC, Aecom
Kiewit-Eurovia, un partenariat : Construction Kiewit, Eurovia Québec, WSP, Parsons

Contrat d'équipement :

Alliance Montréal Mobilité (AMM) : Parsons, Hyundai Rotem Company, RATP Dev Canada et Thales
Bombardier Transports Canada Inc.
Groupe des Partenaires pour la Mobilité des Montréalais (PMM) : Alstom, SNC-Lavalin

Les équipes présélectionnées ont six mois pour présenter une proposition finale.

La construction devrait débuter au printemps 2017 et les premiers trains devraient entrer en service à la fin de 2020.

Le projet permettra le déploiement d'un nouveau réseau de trains électriques légers à haute fréquence en construisant et transformant près de 67 km de voies doubles, 24 stations, 9 terminaux de bus et 13 stationnements incitatifs. Il comprendra également l'acquisition d'une flotte de plus de 200 voitures.

Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, précise le plan du gouvernement fédéral en matière d'infrastructures

Dans une entrevue accordée à InfraAmericas, Amarjeet Sohi, ministre des Infrastructures et des Collectivités du Canada a donné quelques précisions sur les projets du gouvernement fédéral en matière d'infrastructure et en particulier sur le rôle de la future Banque de l'infrastructure du Canada (« BIC »).

La BIC aura pour mandat de conseiller le gouvernement fédéral ainsi que les autorités provinciales

et municipales sur la réalisation de projets d'infrastructures qui seront réalisés dans le cadre de partenariats public-privé.

La BIC, qui a obtenu un financement gouvernemental de 15 G\$, analysera chaque transaction et les structurera de telle sorte que l'intérêt public soit protégé, tout en cherchant à attirer des capitaux privés.

Les projets visés sont principalement les infrastructures de transport : construction de routes, de ponts, de tunnels, de moyens de transport en commun et de lignes de transport interprovincial. La BIC est également destinée à promouvoir les projets d'énergies renouvelables afin d'éliminer le recours au charbon au Canada, conformément à l'accord de la COP21 signé à Paris en 2015.

Le ministre a cité le projet de Réseau électrique métropolitain (« REM ») mis sur pied par la Caisse de dépôt et placement du Québec à Montréal à titre d'exemple d'une situation où une institution dédiée à l'infrastructure peut faire une différence en mobilisant des capitaux privés pour construire un projet qui ne serait pas autrement réalisable compte tenu du fait que l'investissement requis serait trop élevé pour les budgets publics.

En ce qui concerne les opérations de recyclage d'actifs - une autre façon de financer de nouveaux projets - le gouvernement attend les résultats d'une étude du ministère des Finances qui déterminera le rôle que la BIC pourrait jouer.

De son côté, PPP Canada continuera de jouer un rôle dans le développement de nouveaux projets d'infrastructures et appuiera le gouvernement dans la création de la Banque de l'infrastructure.

L'Alberta approuve une enveloppe de 400 MW de nouveaux projets d'énergies renouvelables

Le gouvernement de l'Alberta a autorisé l'exploitant du réseau électrique de l'Alberta (AESO) à lancer un appel d'offre visant 400 MW d'énergie renouvelable en 2017.

Cet appel d'offre serait le premier d'une série qui devrait s'échelonner sur les 14 prochaines années, sachant que l'Alberta prévoit ajouter 5 000 MW de capacité d'énergie renouvelable d'ici 2030.

L'AESO accepterait des projets d'une capacité minimale de 5 MW qui commenceraient à fonctionner en 2019. L'Autorité examinera à la fois les nouveaux projets et les agrandissements d'installations existantes.

L'AESO prévoit émettre une Demande d'expressions d'intérêt au 1^{er} trimestre de 2017, une demande de qualification au 2^e trimestre de 2017 et une demande de propositions au 4^e trimestre de 2017.

Les énergies renouvelables font partie de la politique climatique à long terme de l'Alberta. La province prévoit éliminer progressivement la production d'électricité au charbon de 49 % à zéro d'ici 2030.

Clôture du refinancement de la société Terminaux Montréal Gateway

Le groupe d'actionnaires de la société Terminaux Montréal Gateway, mené par Axiom Infrastructure, a clôturé le refinancement de la dette bancaire de l'entreprise qui s'élevait à 252 M\$ au 17 novembre 2016.

Rappelons qu'un consortium comprenant Axiom, Desjardins, Manuvie, FTQ et Industrielle Alliance avait fait l'acquisition des actifs de l'entreprise auprès du premier fonds d'infrastructure de Morgan Stanley en mars 2015. L'opération a été initialement financée au moyen d'un financement bancaire de type « mini-perm » de 252 M\$ et d'un terme de cinq ans.

Le refinancement s'est effectué sous la forme d'un placement obligataire privé auquel auraient souscrit des acheteurs américains et canadiens tels que Prudential, Barings et Manuvie.

Axiom acquiert ses premiers actifs solaires aux États-Unis

Axiom Infrastructure a acquis un portefeuille de 84 MWac (110 MWdc) d'installations solaires photovoltaïques aux États-Unis et au Canada auprès de Renewable Energy Trust Capital (RET Capital).

La transaction, qui a été clôturée le 17 novembre 2016, représente le premier investissement solaire américain d'Axiom Infrastructure.

Le portefeuille comprend huit parcs solaires répartis en Californie, en Géorgie et en Ontario. Ces installations sont entrées en fonction entre 2012 et 2015. Elles ont chacune des contrats d'achat d'électricité à long terme et à prix fixe avec des sociétés de services publics.

Le futur pont de l'île d'Orléans en mode PPP ?

Le gouvernement du Québec étudiera tous les modes de réalisation possibles pour le projet du nouveau pont à haubans qui va relier l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent. L'option privilégiée jusqu'à maintenant était celle d'une construction et d'une exploitation par le secteur public, en mode traditionnel. S'ajoutent maintenant les hypothèses de confier le projet au privé ou de le réaliser en partenariat public-privé (PPP). La question d'un péage semble toutefois définitivement écartée.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a lancé le 24 novembre 2016 un appel d'offres pour des conseillers spécialisés en finances et en économie qui se verront confier un «mandat d'analyse des modes de réalisation» pour le dossier du pont de l'île d'Orléans.

Les fonctionnaires du MTQ ont estimé le coût d'une construction et d'un entretien «traditionnels», donc entièrement assumés par le public. Bien que cette évaluation n'ait pas été divulguée, une estimation non officielle faisant état d'un budget de 400 M\$ a cependant circulé.

Le pont actuel date de 1935. Il doit être remplacé pour se conformer aux nouvelles normes sismiques, mais aussi parce que ses piles s'enfoncent dans le sol mou du fleuve, du côté nord. Le dernier calendrier avancé par le gouvernement prévoit une mise en service en 2024. Le nouveau pont pourrait avoir une durée de vie de 75 ans pour un ouvrage en béton et plus de 100 ans pour un ouvrage en métal.

Global Infrastructure Partners crée le plus grand fonds d'infrastructure au monde

Le troisième fonds créé par Global Infrastructure Partners – baptisé Global Infrastructure Partners III (« GIP III ») - a été clôturé à 15,8 G\$ US.

Le montant final de GIP III est supérieur à celui du Fonds d'infrastructure Brookfield III (« BIF III »),

qui a atteint en juillet 2016 une clôture finale à 14 G\$ US.

Le fonds GIP III aura un mandat de 10 ans avec deux options de prorogation d'un an chacune. Il cherchera à effectuer 10 à 14 investissements en capital-actions d'environ 500 M\$ US à 1,75 G\$ US sur une période de cinq ans.

Fiera Infrastructure fait l'acquisition de 50 % d'un parc éolien en Ontario

Le 25 janvier 2017, Fiera Infrastructure Inc., filiale de Corporation Fiera Capital, a annoncé avoir acquis de Suncor Énergie une participation de 50 % dans le parc éolien Cedar Point II de 100 MW en Ontario, par l'intermédiaire de son fonds Fiera Infra LP.

Il s'agit du premier investissement éolien de Fiera Infrastructure. Cedar Point II est situé dans les comtés de Lambton et Plympton-Wyoming et est opérationnel depuis octobre 2015. Il vend 100 % de sa production à l'IESO aux termes d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans.

C'est NextEra Energy Canada, filiale de NextEra Energy Resources, qui détient les 50 % restants de l'actif du projet.

Banque Nationale Marchés financiers a agi à titre de conseiller, d'arrangeur financier et de prêteur auprès de Fiera Infrastructure.

Les grandes tendances en 2017

Quelles seront les tendances qui devraient marquer le secteur des infrastructures en 2017 au niveau mondial ? Nous avons compilé pour nos lecteurs les principaux thèmes qui ressortent des analyses de divers experts.

Une volonté politique de relancer la croissance des économies au moyen des dépenses en infrastructures
Plébiscité par la plupart des analystes économiques et des personnalités politiques de tous horizons, les investissements dans les infrastructures publiques sont partout considérés comme un outil efficace d'intervention économique. Ces politiques devraient généralement s'accompagner de mesures visant à stimuler l'investissement privé afin d'épargner au maximum les budgets gouvernementaux.

La prolifération de véhicules d'investissements en infrastructure accompagnée d'une course à la taille des fonds

Destinés à attirer le capital privé dans les projets d'infrastructures, le nombre et la taille des fonds d'investissement devraient continuer à croître, notamment sous l'influence d'investisseurs en provenance des pays émergents. Dans certains cas, ceux-ci pourront concurrencer directement les développeurs et constructeurs traditionnels.

La concurrence accrue dans le secteur de la construction devrait augmenter la pression sur les marges des entreprises du secteur

Ce phénomène devrait stimuler le rapprochement d'entreprises à la recherche de synergies et d'économies d'échelle et favoriser également l'innovation technologique.

Le secteur des transports devrait prendre une place plus importante et surpasser celui de l'énergie dans le cadre des nouveaux investissements en infrastructures

L'urbanisation croissante, associée à la congestion et à la pollution des grandes villes et la nécessité de faciliter les échanges vont pousser les gouvernements à prioriser les projets de transport urbain, notamment par rail.

L'expansion économique en Asie

La Chine devrait accélérer son expansion économique en Asie en raison du désinvestissement des États-Unis dans la région et de l'échec du Partenariat transpacifique. Cette situation aura une incidence sur les compagnies nord-américaines et les petites compagnies asiatiques locales qui ne pourront concurrencer les grandes compagnies chinoises.

Le secteur du stockage de l'énergie

La croissance exponentielle du secteur du stockage de l'énergie engendrée par la problématique de gérer un « bouquet » énergétique de plus en plus complexe, incluant des énergies renouvelables qui sont intermittentes de par leur nature, et des énergies fossiles ou nucléaires dont la flexibilité demeure limitée. Des solutions technologiques opérationnelles du point de vue commercial commencent à voir le jour et représenteront autant d'opportunités pour investisseurs avertis.

